

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf et le mercredi vingt-trois octobre, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 18/10/2019 se sont réunis salle de la mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, Madame Colette AZÉ.

Présents : Romain AUDEÇON, Colette AZÉ, Michèle BAZIN, Daniel BOTTREAU, Sébastien BOUGEARD, Jean-Jacques GAZAVE, Michel ROLLAND, Denis SALLÉ.

Absents avec pouvoir : Emeline BÉNÉTEAU donne pouvoir à Jean-Jacques GAZAVE, Nicole MARCHESE donne pouvoir à Colette AZÉ, Laëtitia DESBOIS donne pouvoir à Denis SALLÉ.

Absents : Julien MARIE, Éric TAILLANDIER.

Secrétaire de séance : Romain AUDEÇON.

Le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 28 août 2019 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a délibéré sur

- Demande FDSR enveloppe socle pour la chaudière à granulés
- Demande FDSR enveloppe projet pour la tranche 4 de l'aménagement du bourg (1 abstention)
- Demande de subvention de la part de la MFR d'Azay-le-Rideau : reportée
- Décision modificative n°2/2019
- Décision modificative n°3/2019
- Prix du repas des Aînés 2019
- Modification statutaire n° 6 CCTVI
- Protocole de transfert d'archives assainissement vers la CCTVI
- Dates d'ouverture du camping municipal 2020 : du 16/05/2020 au 20/09/2020
- Nom de baptême de la salle des fêtes : « La Chaumière »
- Date du repas des Aînés : le 9 février 2020

Informations et questions diverses

- Bilan 2019 du camping : moins de charges et recettes équivalentes à 2018 : bilan en hausse
- Rappel réunion publique travaux T4
- Le parcours de pêche a été labellisé « famille » et la convention d'entretien a été signée
- Fin des travaux de reprise du parking rue Principale
- Remerciements de l'association des Riverains Levée : le danger pour la subvention versée
- Mme BAZIN demande des renseignements sur la benne à ordures à hydrogène et sur l'ensemble du projet « hydrogène » de la CCTVI
- Un membre du public questionne le Conseil municipal sur le régime de priorités établi en traversée de Rigny-Ussé.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h25.

Affiché le 25/10/2019 Transmis à la préfecture le 25/10/2019
